

Championnats de Ligue de Printemps		
	Samedi 3, Dimanche 4 et lundi 5 avril 2021	Bassin 50 m
	Dames nées en 2007 et avant et Messieurs nés en 2006 et avant	Saint Etienne
Date limite des engagements Mardi 30 mars 2021 23H59		

- Dates :** Samedi 3 au Lundi 5 avril 2021
- Catégorie d'âges :** Juniors/Seniors (Dames nées en 2007 et avant - Messieurs nés en 2006 et avant)
- Bassin :** 50 m – 8 lignes-chronométrage automatique
- Horaires :** Samedi et Dimanche 7H30/9H00 et 14H00/15H30 - Lundi 7H30/9H00 et 14H00/15H00
- Lieu :** Piscine Raymond Sommet 35 Boulevard Jules Janin 42000 Saint Etienne
- Objectif :** Qualification aux Championnats Nationaux 2021
- Programme :** Toutes les épreuves sont nagées séries/finales **sauf 400 NL, 800 NL, 1500 NL et 400 4**
- Nages classements aux temps.**
- 800 NL dames et 1500 NL messieurs :** les 16 meilleurs engagés sont retenus.
- 800 NL messieurs et 1500 NL dames :** les 8 meilleurs engagés sont retenus.

Samedi 3 avril 2021	
1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
50 Brasse dames séries	800 NL dames série rapide
50 Brasse messieurs séries	400 NL messieurs classement aux temps
50 NL dames séries	50 Brasse dames finales B et A
50 NL messieurs séries	50 Brasse messieurs finales B et A
200 4 Nages dames séries	50 NL dames finales B et A
200 4 Nages messieurs séries	50 NL messieurs finales B et A
100 Dos dames séries	200 4 Nages dames finales B et A
100 Dos messieurs séries	200 4 Nages messieurs finales B et A
100 Papillon dames séries	100 Dos dames finales B et A
100 Papillon messieurs séries	100 Dos messieurs finales B et A
800 NL Dames série lente	100 Papillon dames finales B et A
	100 Papillon messieurs finales B et A

Dimanche 4 avril 2021	
3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
200 Papillon dames séries	400 NL dames classement aux temps
200 Papillon messieurs séries	1500 NL messieurs série rapide
50 Dos dames séries	200 Papillon dames finales B et A
50 Dos messieurs séries	200 Papillon messieurs finales B et A
100 NL dames séries	50 Dos dames finales B et A
100 NL messieurs séries	50 Dos messieurs finales B et A
200 Brasse dames séries	100 NL dames finales B et A
200 Brasse messieurs séries	100 NL messieurs finales B et A
1500 NL messieurs série lente	200 Brasse dames finales B et A
	200 Brasse messieurs finales B et A

Lundi 5 avril 2021	
5 ^{ème} réunion	6 ^{ème} réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h00
200 Dos dames séries	1500 NL dames série rapide
200 Dos messieurs séries	800 NL messieurs séries rapide
50 Papillon dames séries	200 Dos dames finales B et A
50 Papillon messieurs séries	200 Dos messieurs finales B et A
400 4 Nages dames classement aux temps	50 Papillon dames finales B et A
400 4 Nages messieurs classement aux temps	50 Papillon messieurs finales B et A
100 Brasse dames séries	100 Brasse dames finales B et A
100 Brasse messieurs séries	100 Brasse messieurs finales B et A
200 NL dames séries	200 NL dames finales B et A
200 NL messieurs séries	200 NL messieurs finales B et A

REGLEMENT SPORTIF :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
 Pour les nageurs identifiés dans la liste de référence régionale et plus à l'issue de la saison 2018-2019 et 2019-2020, ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires, **à l'exception des 800 NL, 1500 NL, 400 4 Nages.**

Pour les engagements aux épreuves de demi-fond (800 NL, 1500 NL, 400 4 Nages), tous les nageuses et nageurs devront avoir réalisé **le temps de qualification de la grille sur la saison 2020 -2021.**

Les nageurs qualifiés à l'issue des compétitions qualificatives ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve complémentaire, à l'exception des 800 NL, 1500 NL et 400 4 Nages.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance pour l'épreuve complémentaire, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

(Grille de temps en annexe)

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :
Mardi 30 mars 2021 23H59.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par Carte Bleue 4€/engagement** et devra parvenir pour le **jeudi 1 avril 2021, délai de rigueur.**

FORFAITS :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait en cours de réunion (absent au départ) : pénalité 50€

OFFICIELS :

Les clubs **de la Loire, du Rhône de la Haute Loire et du Puy de Dôme** ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1^{er} engagement et un 2^{ème} officiel s'ils ont plus de 15 engagements à cette réunion sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion / officiel manquant.

RECOMPENSES : Médailles aux trois premiers toutes catégories

Attention : Depuis la saison 2018-2019 plus aucun programme sera distribué au bord du bassin. Les clubs peuvent le récupérer sur le site de la Ligue (<https://abcnatation.fr/sc/170000001>) le lendemain de la fermeture d'Extranat ou sur le Live FFN.